

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Baillie Gifford Worldwide Health Innovation Fund - Actions de la Classe B CHF Accumulation

Capitalisation Actions - ISIN IE00BKPVKW90. Baillie Gifford Worldwide Health Innovation Fund (« le Fonds ») est un compartiment de Baillie Gifford Worldwide Funds PLC (« la Société » ou « le PRIIP »). Le Fonds est géré par **Baillie Gifford Investment Management (Europe) Limited** (« le Gestionnaire »), qui est une filiale de Baillie Gifford Overseas Limited [et fait partie du groupe Baillie Gifford]. Le Gestionnaire est l'initiateur du PRIIP et est agréé en Irlande et réglementé par la Banque Centrale d'Irlande. De plus amples informations sur ce PRIIP, nous vous invitons à consulter le site www.bailliegifford.com ou à appeler au numéro 00-353-1-241-7156. La Banque Centrale d'Irlande est responsable de la supervision de Baillie Gifford Investment Management (Europe) Limited en relation avec ce Document d'informations clés. Ce PRIIP est agréé en Irlande.

Date de Production 14/02/2024

En quoi consiste ce produit ?

Type

Le Fonds Baillie Gifford Worldwide Health Innovation Fund (le « Fonds ») est un compartiment de Baillie Gifford Worldwide Funds PLC (la Société). Le Fonds est géré par Baillie Gifford Investment Management (Europe) Limited. La Société est une société d'investissement de type ouvert à capital variable organisée en vertu des lois de l'Irlande en tant que société anonyme conformément aux dispositions des Lois sur les Sociétés (Companies Acts) ainsi que les Réglementations relatives aux OPCVM, et est gérée par le Gestionnaire.

Échéance

Le Fonds n'a pas d'échéance fixe. Toutes les actions du Fonds peuvent être rachetées par la Société dans certaines circonstances dont les modalités détaillées sont décrites dans le Prospectus, notamment si cela est déterminé par les Administrateurs de la Société, après consultation du Gestionnaire. Par conséquent, le Gestionnaire ne peut pas liquider unilatéralement le Fonds.

Objectifs

Le Fonds se donne pour but de générer une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans un portefeuille d'actions mondiales de sociétés actives dans le secteur des soins de santé et qui encouragent l'atteinte de meilleurs résultats en matière de soins de santé en stimulant de réels changements en faveur des patients et du système de santé et en apportant des soins fondés sur l'expérience clinique au profit des patients. Le Fonds investira au moins 90 % de ses actifs dans des actions de sociétés, dans des titres de capital du secteur des soins de santé du monde entier qui sont innovants en ce qui concerne l'importance accordée à des domaines tels que le diagnostic, le traitement et la prévention et qui contribuent à la résolution de problèmes auxquels le système des soins de santé est confronté de manière à placer les patients au cœur des préoccupations. Les entreprises sont évaluées qualitativement en fonction de la solution apportée par l'entreprise à une problématique existante en matière de soins de santé, sa capacité à démocratiser l'accès aux solutions de soins de santé et son engagement auprès de ses patients. Le Fonds se conformera à la politique des Gestionnaires d'investissement en matière d'évaluation des violations des Principes du Pacte mondial des Nations unies pour les entreprises. Le Fonds sera concentré par le nombre d'actions détenues en portefeuille, mais sera diversifié à travers toute une série de thèmes relatifs aux soins de santé. Le Fonds est géré de manière active et aucun indice n'est utilisé aux fins de déterminer ou de restreindre la composition du portefeuille du Fonds. La performance du Fonds (après déduction des frais) est mesurée par rapport à l'indice MSCI ACWI Index. Le Fonds cherche à réaliser des performances significativement supérieures à celles de l'indice. Le rendement du Fonds dépend de la performance des actifs sous-jacents. Il sera procédé au réinvestissement des revenus. Aucune autre action ne sera achetée, mais le réinvestissement sera répercuté dans le prix de vos actions de capitalisation existantes. Vous pouvez vendre une partie ou la totalité de vos actions chaque jour où les banques irlandaises sont ouvertes en contactant l'Agent de transfert par téléphone ou par courrier. Les actifs du Fonds sont détenus par l'intermédiaire du Dépositaire de la Société, qui est Brown Brothers Harriman Trustee Services (Ireland) Limited. Pour obtenir de plus amples informations et d'autres informations pertinentes, dont les prix et la documentation, nous vous invitons à consulter la section Autres informations pertinentes de ce document. Ce Document d'Informations Clés décrit uniquement le Fonds ; le Prospectus et les rapports et comptes annuels et intermédiaires étant préparés pour la Société et non pour le Fonds. Les actifs du Fonds sont ségrégués des autres fonds de la Société. Cela signifie que les actifs d'un fonds ne peuvent pas être utilisés pour apurer les passifs d'un autre fonds. Vous pouvez à tout moment convertir tout ou partie de vos actions du Fonds contre des actions d'un quelconque autre fonds de la Société. Des informations complémentaires à ce sujet sont disponibles dans la section relative à la conversion des actions du Prospectus.

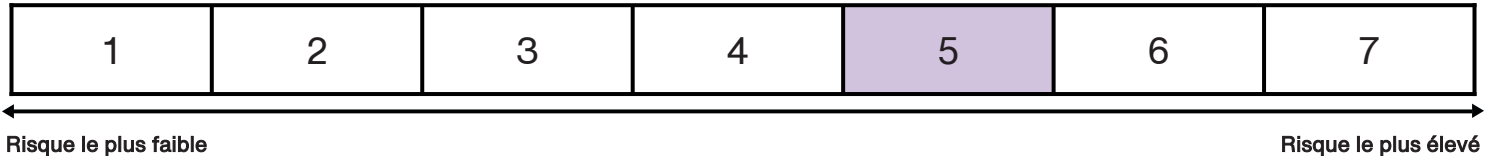
Investisseur de détail prévu

Le Fonds convient à tous les investisseurs à la recherche d'un fonds qui vise à générer une croissance du capital à long terme avec une orientation thématique sur l'investissement dans les sociétés consacrées à la santé et aux soins de santé. Le Fonds tient compte des préférences en matière de développement durable grâce à un seuil minimal devant être affecté aux investissements durables et à la prise en compte qualitative des principaux impacts négatifs en recourant à une approche fondée sur l'exclusion. Il convient que les investisseurs soient préparés à l'avance au fait de devoir supporter des pertes. Le Fonds est compatible avec une distribution sur le marché à grande échelle. Le Fonds peut ne pas convenir aux investisseurs prêtant attention à la volatilité et à la performance à court terme qui investissent pendant moins de cinq ans. Le Fonds ne comporte pas de protection du capital.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

L'indicateur de risque sommaire permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.



L'indicateur de risque se fonde sur l'hypothèse que vous conservez le produit pendant au moins 5 ans. Le risque réel peut varier considérablement si vous demandez le remboursement de votre apport au tout début de la période de détention et vous courez le risque de ne pas récupérer le montant que vous avez initialement investi.

Nous avons classé ce produit dans la catégorie 5 sur une échelle de 7, ce qui correspond à la catégorie présentant un risque moyen à élevé.

Cet indicateur évalue les pertes potentielles de performances futures à un niveau moyen à élevé, et il est probable que des mauvaises conditions du marché aient un impact sur la capacité de Baillie Gifford Investment Management (Europe) Limited à rembourser votre apport.

Ayez à l'esprit le risque de change. Vous percevrez des paiements dans une devise différente, si bien que le rendement final que vous obtiendrez dépendra du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur présenté ci-dessus.

Risque découlant d'une exposition aux marchés émergents, dont la Chine et aux devises étrangères. Si les frais sont supérieurs aux revenus, le montant excédentaire sera alors prélevé sur le capital.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit proprement dit, mais peuvent ne pas inclure l'intégralité des coûts que vous payez à votre conseiller ou à votre distributeur. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également avoir une incidence sur le montant que vous récupérez.

Ce que vous retirerez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future des marchés est incertaine et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, modérés et favorables présentés sont données à titre indicatif en utilisant les performances pires, moyennes et meilleures du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée:		5 ans	
Exemple d'investissement:		CHF 10,000	
		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios			
Minimum	Il n'y a pas de rendement minimum garanti. Vous pourriez perdre une partie ou la totalité de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF 2,330	CHF 1,070
	Rendement annuel moyen	-76.74%	-36.10%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF 5,330	CHF 3,950
	Rendement annuel moyen	-46.72%	-16.97%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF 10,400	CHF 14,070
	Rendement annuel moyen	4.01%	7.07%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF 14,040	CHF 19,390
	Rendement annuel moyen	40.39%	14.16%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer dans des circonstances de marché extrêmes.

Ce produit ne peut pas être facilement remboursé en numéraire. Si vous vous dégagez de l'investissement avant l'issue de la période de détention recommandée, vous n'avez aucune garantie de récupérer le montant que vous avez initialement investi.

Défavorable Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Juin 2021 et Octobre 2023.

Intermédiaire Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Décembre 2016 et Décembre 2021.

Favorable Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Juin 2016 et Juin 2021.

Que se passe-t-il si Baillie Gifford Investment Management (Europe) Limited n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

L'éventuelle défaillance de Baillie Gifford Investment Management (Europe) Limited n'aura pas d'incidence significative sur la valeur de vos actions. Toutefois, une défaillance du Fonds ou de l'une des participations sous-jacentes pourrait affecter la valeur de votre investissement. La relation juridique se situant entre un investisseur et la Société, toute détention directe de ceux-ci n'est couverte par aucun régime d'indemnisation des investisseurs en relation avec Baillie Gifford Investment Management (Europe) Limited ou la Société.

Que va me coûter cet investissement ?

La personne qui fournit des conseils ou qui vend ce produit peut vous facturer d'autres frais. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps

Les tableaux indiquent les montants prélevés sur votre investissement pour couvrir différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, de la durée pendant laquelle vous détenez le produit et de la performance du produit. Les montants indiqués ici sont donnés à titre indicatif sur la base d'un exemple de montant d'investissement et de différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons formulé les hypothèses suivantes :

- La première année, vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Pour l'autre période de détention, nous avons supposé que le produit se comporte comme indiqué dans le scénario intermédiaire.
- Que votre CHF 10,000.00 a été investi.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	CHF 86	CHF 548
Incidence des coûts annuels (*)	0.9%	0.9% chaque année

(*) Cela illustre la manière dont les coûts réduisent votre rendement chaque année durant la période de détention. Par exemple, cela indique que si vous sortez à l'issue de la période de détention recommandée, votre rendement moyen par an devrait être de 7.6 % avant frais et de 6.7 % après frais.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Ni Baillie Gifford Investment Management (Europe) Limited ni le Fonds ne prélèvent de frais d'entrée.	CHF 0
Coûts de sortie	Ni Baillie Gifford Investment Management (Europe) Limited ni le Fonds ne prélèvent de frais de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	CHF 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0.65 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'année précédente.	CHF 65
Coûts de transaction	0.21 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction des quantités que nous achetons et vendons.	CHF 21
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission de performance pour ce produit.	CHF 0

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée de 5 ans a été retenue, car les investissements en actions doivent être considérés comme des investissements à long terme. Cependant, il n'y a pas de période de détention minimale (ou maximale) pour le Fonds. Ce Fonds peut ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les cinq ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Il n'y a pas de droit de sortie, mais la personne qui vous vend le produit peut en prélever.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez une plainte à formuler au sujet de la personne qui conseille ou vend le produit, vous devrez fournir les informations détaillées à la personne qui vous a conseillé ou vendu le produit. Si vous avez d'éventuelles plaintes à formuler au sujet du produit ou de la conduite de l'Initiateur du produit (Manufacturer), les plaintes peuvent être déposées en contactant le Manufacturer's Client Relations Manager chez Baillie Gifford Investment Management (Europe) Limited, 4/5 School House Lane East, Dublin 2, en envoyant un e-mail à BGE@bailliegifford.com ou en appelant le numéro 00-353-1-241-7156.

Autres informations pertinentes

Ce Document d'Informations Clés a été produit par Baillie Gifford Investment Management (Europe) Limited. Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur le Fonds, ainsi que les documents que nous sommes légalement tenus de mettre à disposition, tels que le Prospectus, les performances passées jusqu'à 10 ans, les derniers cours des actions et les derniers rapports annuels et semestriels auprès de Baillie Gifford ou en consultant le site web à l'adresse www.bailliegifford.com. Tous ces documents sont disponibles gratuitement en anglais sur des documents imprimés sur simple demande. Les lois fiscales de l'Irlande peuvent avoir un impact sur votre propre situation fiscale. Les scénarios de performance sont calculés sur une base mensuelle et ces calculs sont disponibles sur le site web du Fonds à l'adresse www.bailliegifford.com. La personne qui conseille ou vend le produit peut être amenée à vous fournir des informations complémentaires, comme l'exige l'autorité de réglementation financière dont il relève ou la législation nationale. La version la plus récente de ce Document d'Informations Clés est disponible sur le site web de la Société à l'adresse www.bailliegifford.com. La responsabilité du Gestionnaire ne peut être engagée que sur la base d'éventuelles déclarations figurant dans le présent document qui se révéleraient trompeuses, inexactes ou contradictoires avec les parties correspondantes du Prospectus. Si vous avez le moindre doute concernant les mesures à prendre, nous vous invitons à demander un avis financier indépendant.